

MAIRIE DE JARCIEU

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal Du 16 Mai 2011.

Secrétaire : MEGUERDITCHIAN Cécile

Présents : DURAND Patrick, PRAS Jocelyn, BLONDEAU Jean-Jacques, DAVION Franck, DUVERNOIS Alain, FOYER Delphine, GERMAIN Eric, MEGUERDITCHIAN Cécile et PRAS Arnaud.

Excusés : OTTONE Christophe, MEUNIER Suzanne

Absent : Néant

Lecture du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Monsieur le Maire nous rappelle que les 2 enfants de LAPEYROUSE-MORNAY sont désormais inscrits à l'école de JARCIEU pour la prochaine rentrée scolaire suite à la Convention signée entre les 2 communes.

Madame Delphine FOYER nous informe que la Chasse à l'œuf du 24 avril dernier a été un succès. Environ 200 enfants étaient présents.

1) Personnel Communal

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, Madame PIROIR Marie-Thérèse occupant actuellement un poste Adjoint Technique 1^{ère} Classe à temps non complet de 24,76 Heures Hebdomadaires, peut prétendre par son ancienneté à un avancement de grade au poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe.

Propose la création, au 1^{er} Juillet 2011 d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe à temps non complet de 24,76 Heures Hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Décide la création au 1^{er} Juillet 2011 d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe à temps non complet de 24,76 Heures Hebdomadaires.

Une délibération est prise en ce sens

2) Cantine Communale

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, compte tenu de l'absence du 04 au 08 Avril 2011 de Madame PIROIR Marie-Thérèse, Adjoint Technique 2^{ème} Classe, Employée à la Cantine Scolaire en tant que cuisinière, pour pallier à cette absence et afin de maintenir ce service, vu l'urgence et la période relativement courte et pour avoir déjà travaillé avec cette société, il a fait appel à la Société « Avenance Enseignement et Santé » SAS, dont le siège social est à PARIS – 61/69 Rue de Bercy et a signé la proposition faite par ladite société pour livraison de repas à la cantine scolaire le 04-05-07 et 08 Avril 2011, moyennant un prix de repas TTC de 3,94 €.

Demande au Conseil Municipal de l'autoriser jusqu'à la fin de l'année scolaire, en cas d'absence de cet Agent, de faire appel à cette société et de lui donner tout pouvoir pour signer toute proposition ou convention permettant à cette société d'intervenir.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents, approuve la décision prise par Monsieur le Maire pour avoir pallier à cette absence. Autorise Monsieur le Maire, en cas d'absence de l'Agent affecté à la Cantine Scolaire, de faire appel à la Société « Avenance Enseignement et Santé » SAS, dont le siège social est à PARIS – 61/69 Rue de Bercy et lui donne pouvoir pour signer toute proposition ou convention permettant à cette société d'intervenir.

Une délibération est prise en ce sens.

3) Commission Cantine

Jocelyn PRAS nous rappelle qu'une réunion a été organisée entre la commission cantine et les délégués de parents pour trouver une solution sur le devenir de la cantine.

Il fait état des renseignements obtenus auprès du Responsable local du Pôle Emploi sur les possibilités d'emploi subventionné. Les conditions sont assez restrictives. Le Conseil Municipal à l'unanimité estime que cette solution est trop aléatoire pour être retenue.

Au cours de la réunion de la Commission Ecole-Cantine, les termes d'un projet de Cahier des Charges pour Marché Public à Procédures en vue de la fourniture de repas en liaison chaude ont été étudiés. Cette proposition fait également l'objet d'une étude détaillée par le Conseil Municipal qui en retient le principe.

Cette solution est donc validée à l'unanimité pour le lancement de la procédure de marché en vue d'une application à la rentrée de septembre 2011.

4) Commission travaux

M. BLONDEAU Jean-Jacques nous informe que la réfection des salles de réunion est maintenant terminée.

La fourniture des stores de la salle de cantine et de la classe de Madame Laurence MARTINEZ est prévue

2 devis ont été demandés pour les stores de la Salle des Fêtes pour un montant de 342,00 €

Stade

Une remise en état de l'ancien vestiaire est en cours avec plusieurs aménagements intérieurs et extérieurs.

L'abattement des cloisons est prévu le samedi 21 mai 2011 par une équipe de bénévoles.

Source Bataillouse

Une intervention est prévue par les agents municipaux chez Monsieur Charles GERMAIN afin de mettre les sources en sécurité.

Mobilier urbain

Un appel d'offres a été lancé aux sociétés COLMAT & VALCO et l'ECHO TECHNIQUE.

Les devis sont en cours de consultation.

5) Voirie

Travaux Route des Métiers

Monsieur le Maire nous informe qu'ERDF a souhaité remplacer le câble de haute tension A qui était défectueux. Celui-ci sera donc enterré. Ces travaux sont en cours.

Monsieur Jocelyn PRAS nous signale que la RD 519 côté Ouest entre l'abri bus et les dernières maisons est fort dangereuse pour les piétons et propose au minimum un marquage au sol.

6) Succession Mme BONNEVILLE Camille

Suite au legs de Mme BONNEVILLE Camille, Monsieur le Maire nous informe que l'inventaire des biens a été fait avec les héritiers et Maître DESCHAMPS, Notaire.

Les employés communaux ont désormais terminé de débarrasser la maison (maison qui ne fait pas partie du leg).

Dossier à suivre.

7) Développement économique

• Tènement DURAND

Monsieur le Maire nous informe que l'Habitat du Pays de Romans souhaite changer l'Architecte actuel, car aucun accord financier n'a été trouvé. Des chiffrages ont été faits par des artisans ayant l'habitude de travailler avec l'Habitat du Pays de Romans, afin de comparer les coûts des travaux.

Dossier à suivre.

- Cabinet de Kinésithérapie

M. Rabhi ACHMI souhaiterait agrandir son cabinet en achetant l'atelier de M. Jean-Louis CHENU.

Une visite a été programmée en présence de Monsieur le Maire, M. LARUE de l'Habitat du Pays de Romans, M. Jean-Louis CHENU ainsi que M. Rabhi ACHMI pour trouver une éventuelle solution à ce projet.

Monsieur Jean-Louis CHENU a fait une proposition financière aux acteurs présents qui prendront une décision dans les semaines à venir.

- Entreprise SMEC

Monsieur le Maire a reçu Monsieur Anthony ERARD qui rappelle son souhait d'investir pour développer son activité.

La solution préconisée pour les institutions communautaires est l'installation dans la zone d'activité des Blâches où des terrains sont prévus à cet effet, moyennant un accord nécessaire sur le prix des terrains.

Monsieur ERARD insiste sur la logique apparente d'utiliser son propre terrain qui jouxte la zone d'activité en cours de création à Bellegarde-Poussieu mais classé en zone agricole.

La question sera posée en séance du PLU du 17 mai en présence des représentants de la Communauté de Communes de Beaurepaire et des responsables décisionnaires en matière d'activités.

8) Salle Polyvalente

Monsieur le Maire nous informe d'un courrier émanant du CSJ Basket concernant une demande de créneaux horaires supplémentaires suite à une augmentation du nombre d'équipes prévu pour la saison prochaine.

Vu le planning de la salle polyvalente déjà très chargé, une demande a été faite au Responsable du CSJ Foot, celui-ci utilise la salle seulement les mois d'hiver.

Monsieur Arnaud PRAS s'entretiendra avec le club de football et donnera réponse à Madame Valérie OTTONE, Responsable du CSJ Basket.

9) Questions diverses

- Demande d'aide financière pour un étudiant

Monsieur le Maire nous informe d'un courrier émanant de Monsieur XXXXXX concernant une demande d'aide financière pour une formation à l'étranger.

L'ensemble du Conseil propose de transmettre ce dossier au CCAS pour consultation.

- Commission Départementale de Contrôle Sécurité à la Salle Polyvalente

Monsieur Jocelyn PRAS nous fait le bilan de la commission de sécurité de la salle polyvalente. Vu les activités exercées dans cette salle, le classement « sportif » n'est pas correct. Cette salle doit être classée en salle polyvalente à vocation sportive et culturelle. Pour ce faire, des travaux seront nécessaires. La difficulté est que le cumul des surfaces cantine/mezzanine/gymnase fait de ce bâtiment un bâtiment de 2^e catégorie dont les normes sont plus exigeantes. Des barres de liaison pour les rangs de chaises ont été achetées, l'électricité est désormais aux normes. Il reste à travailler l'aspect des normes incendie par divers aménagements et la mise en place d'une alarme incendie différente. Chaque modification engagée dans ce complexe polyvalent doit être préalablement validée par la commission sécurité départementale. Pour l'instant, la commission émet un avis non favorable sur note complexe.

Dossier à suivre.

- Eclairage public

Monsieur Jocelyn PRAS nous informe que des devis ont été faits pour une première phase du renouvellement des luminaires avec économiseur d'énergie aux entrées Ouest et Est du Village avec notamment l'intensification lumineuse au niveau de l'arrêt de bus côté Ouest.

19 luminaires vont pouvoir être changés, pour un montant total de 6 500€.

- Regroupement Club de Football JARCIEU/BOUGE CHAMBALUD

Monsieur PRAS Arnaud nous informe qu'un éventuel regroupement se fera entre les clubs de foot de JARCIEU et BOUGE CHAMBALUD. Il existe déjà au niveau des équipes de jeunes.

Cette fusion permettra la création d'une future école de foot ainsi que la formation d'équipes à un niveau supérieur.

Pour cela, un courrier de la Mairie sera envoyé au Président du Club de Foot de JARCIEU.

- Tourisme

Monsieur Jean-Jacques BLONDEAU apporte une information sur l'organisation de sorties d'agrément par les associations sportives. Elles doivent alors se déclarer en tant qu'organisation touristique, sauf si elles sont couvertes par leur Fédération Nationale.

- Fleurissement

Madame Cécile MEGUERDITCHIAN nous informe que le massif créé lors des travaux d'aménagement sur la RD 519 a été planté courant avril par la société ISS. La reprise est garantie.

Depuis, de nouvelles plantations ont été faites par les bénévoles de la Commission Fleurissement qui a besoin de personnes volontaires pour les aider.

Que les personnes disponibles, pour cela, veuillent bien se faire connaître en Mairie ou auprès des Responsables

**Le prochain conseil municipal est fixé au
Mardi 28 Juin 2011 à 20 heures**